

CONSEIL MUNICIPAL du 5 décembre 2016

PRESIDENT : Monsieur Hubert POULLOT, Maire.

PRESENTS : Mesdames BACHELET Marie-Josèphe, BAZIN Patricia et SOLIOT Michelle;
Messieurs GUIONNEAU Bruno, LAMBERT Christophe, LECHENAULT, MARTIN Jean-Loup Jean-Paul, MORAL Philippe et ROSSIGNOL Jean-Philippe.

ABSENTE: Madame LABE Cyndie.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame SOLIOT Michelle

DATE DE CONVOCATION : 28 novembre 2016

Après lecture du dernier compte-rendu du conseil municipal en date du 17 octobre 2016, aucune remarque n'étant notifiée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

I – Déclarations d'intentions d'aliéner

Il est présenté au conseil municipal deux déclarations d'intentions d'aliéner consécutives à des ventes immobilières sur la commune.

- une maison située 10 Rue de la Source
- un terrain 13 Allée de la Rivière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix

- **DECIDE** de ne préempter sur aucune de ces propriétés.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'engager les démarches administratives pour l'exécution de la présente délibération.

II – Point sur les travaux en cours.

1) Travaux de voirie Rue des Crais et de la Vigne.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal sur l'avancée des travaux concernant la voirie des rues de la Vigne et des Crais.

L'entreprise ayant commencé très tardivement le chantier, se voit dans l'obligation de ne pouvoir assurer que la 1ère partie du chantier en raison des conditions climatiques. A ce jour, seul les trottoirs ont été réalisés.

La seconde partie concernant la couche de roulement sera exécutée au printemps de 2017.

2) Travaux clôture cimetière :

Dans la continuité de la 1^{ère} partie des travaux réalisés au printemps (arrachage de haie, pose de clôture), il est fait part à l'assemblée de la reprise des travaux pour la plantation d'une haie sur le pourtour du cimetière.

III – Travaux pour réseau d'eaux pluviales.

Après avoir fait réaliser les études par le cabinet BAFU, différents devis ont été sollicités auprès des entreprises de travaux publics pour créer un réseau d'eaux pluviales au niveau du n°20 de la Route de Gevrey.

Les propositions sont les suivantes :

- Entreprise ETM de Barges pour un montant de 19 022,19 €uros HT
- Entreprise NOIROT de Nuits Saint Georges pour un montant de 22 500 €uros HT
- Entreprise COLAS de Longvic pour un montant de 19 850 €uros HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix

- **SOLLICITE** une subvention auprès des services de l'Etat au titre de la DETR dans le cas des investissements contre les inondations pour un taux maximum de 35%

- **RETIENT** le montant des travaux estimés à 22 500 € HT

- **S'ENGAGE** à ne pas commencer les travaux avant l'octroi de subvention

- **AUTORISE et CHARGE** Monsieur le Maire d'engager les démarches administratives pour l'exécution de la présente.

IV – Situation périscolaire.

M. le Maire informe les membres du conseil sur le fait que le délégataire ADMR ayant en charge le fonctionnement du périscolaire pour le RPI Saulon la Rue/ Saint Philibert indique être dans l'obligation de refuser la prise en charge de 3 à 4 enfants en restauration scolaire selon les jours par manque de place.

Afin de donner satisfaction aux parents d'élèves, il est présenté deux possibilités :

- 1) Agrandissement des locaux existants à Saulon-la-Rue
- 2) Installation d'un service de restauration scolaire dans la salle du Temps Libre à Saint-Philibert.

Au vu des solutions et des effectifs à venir, une étude sera engagée conjointement avec la Communauté de Communes qui assume la compétence périscolaire.

Une visite des lieux sera organisée prochainement afin de mesurer plus précisément les avantages et inconvénients d'un système ou d'un autre avec les coûts d'investissements correspondants.

Une élue demande sur quel critère s'appuie le délégataire pour accepter ou refuser un enfant en restauration scolaire. Question sera posée au délégataire.

V – Informations et questions diverses

1) Décors de Noël.

M. le Maire adresse ses sincères remerciements pour le travail apporté par les élus, les membres de l'association les Lutins, les bénévoles et l'agent technique de la commune pour la réalisation et l'installation des décors de Noël.

Il est rappelé que l'arrivée du Père Noël est prévue le samedi 17 décembre 2016 à 17h00 et la dépose de décors de Noël se fera à partir du 9 janvier 2017.

2) Logement locatif.

M. le Maire fait part l'assemblée de la réception en date du 28 novembre 2016 d'un préavis de congés pour les locataires du 2A de la Rue des Tilleuls. Ce logement se trouvera disponible à partir du 25 février 2017.

3) Cabine Téléphonique.

Information est donnée sur le retrait de la cabine téléphonique en date du 29 novembre 2016.

4) Restos du Cœur.

En solidarité auprès des personnes dans la difficulté, notre commune participera à l'opération « Cœur de villages » au profit des Restos du cœur le samedi 28 janvier 2017 entre 9 h et 12h. Mesdames Soliot Michelle et Marie-Thérèse FERON assureront l'accueil dans la salle du Temps Libre.

5) Carte transport scolaire.

Une élue fait remonter à M. le Maire, le problème d'un enfant ayant égaré son titre de transport.

M. le Maire étant déjà informé a contacté les parents pour régler le problème.

VI - Prochaines réunions :

Commission information pour le 6 et 19 décembre 2016.

Conseil municipal le lundi 19 décembre 2016 à 19h

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20h15